



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

8050^e séance

Jeudi 14 septembre 2017, à 10 h 50

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Alemu	(Éthiopie)
<i>Membres :</i>	Bolivie (État plurinational de)	M. Llorentty Solíz
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Aboulatta
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Sison
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Michon
	Italie	M. Lambertini
	Japon	M. Kawamura
	Kazakhstan	M. Umarov
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Suède	M. Skoog
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/746)

Lettre datée du 30 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/747)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 50.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2017/746)

Lettre datée du 30 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/2017/747)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Jeremiah Mamabolo, Représentant spécial conjoint pour l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2017/746, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour, et sur le document S/2017/747, qui contient une lettre datée du 30 août 2017, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général.

Je donne maintenant la parole à M. Mamabolo.

M. Mamabolo (*parle en anglais*) : Je remercie le Conseil de cette occasion qui m'est offerte de l'informer, une fois de plus, de la situation au Darfour.

Conformément à la résolution 2363 (2017), l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) a poursuivi sa restructuration tout en continuant de mettre en œuvre ses priorités stratégiques sur la protection des civils, la médiation entre le Gouvernement soudanais et les mouvements armés et l'appui au règlement des conflits intercommunautaires par la médiation.

La MINUAD a entamé la première étape de sa restructuration, qui comprend notamment la fermeture de 11 bases d'opérations et la réduction des effectifs

militaires de 15 845 à 11 395 agents et des effectifs de police de 3 403 à 2 888 agents. Depuis le mois de juin, la MINUAD a fermé quatre bases d'opérations au Darfour septentrional et oriental, et les sept autres bases seront fermées d'ici à la fin du mois de septembre. La Mission a commencé à planifier le déploiement du Groupement tactique du Jebel Marra, et a demandé au Gouvernement des terrains pour établir une nouvelle base opérationnelle temporaire à Golo. La stratégie de protection pour la région du Jebel Marra est également en cours d'élaboration afin d'assurer la coordination avec les partenaires de l'action humanitaire et d'adapter les activités militaires et de police à la région. Le budget révisé de la MINUAD pour l'exercice 2017/18 tiendra compte de la réduction, déjà effective, des effectifs civils, proportionnelle au nouvel effectif militaire maximum autorisé et conforme à la nouvelle organisation de la MINUAD.

En ce qui concerne la situation au Darfour, après les brefs affrontements qui ont opposé au Darfour oriental et septentrional en mai et en juin le Gouvernement des Forces armées soudanaises à l'Armée de libération du Soudan-faction Minni Minawi (ALS-MM), appuyée par l'Armée de libération du Soudan-Conseil de transition et le Mouvement pour la justice et l'égalité, le Darfour est resté en grande partie calme. Ces affrontements rappellent qu'il est nécessaire que toutes les parties s'engagent à cesser les hostilités et fassent de grands pas vers une paix permanente et pérenne.

À l'exception des affrontements violents entre les Rizeigat et les Maaliya au Darfour oriental, qui ont fait de nombreuses victimes, le nombre d'incidents intercommunautaires a diminué, en partie en raison de l'intervention de l'administration autochtone, des représentants des communautés et des comités locaux appuyés par le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUAD. Les violences contre les civils, le banditisme et les activités criminelles se sont poursuivis, bien qu'à une plus petite échelle, la majorité des cas concernant les déplacés, les agriculteurs et les femmes. La situation des droits de l'homme s'est quelque peu améliorée. Le 29 août, le Président a gracié six défenseurs des droits de l'homme. Des efforts sont déployés au niveau local pour étendre les services judiciaires au-delà des centres urbains, et les auteurs d'actes criminels, dans certains cas, ont été arrêtés. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer la situation générale des droits de l'homme.

Une grande partie de l'insécurité actuelle au Darfour peut être attribuée aux tensions découlant des causes profondes du conflit, exacerbées par la prolifération des armes dans les mains de civils et de milices. Les différends intercommunautaires, généralement déclenchés par la compétition pour le contrôle des terres, de l'eau, du bétail et des ressources minérales, sont devenus de plus en plus violents du fait de la disponibilité des armes. Le 6 août, le Gouvernement soudanais a lancé la troisième phase de la campagne de maîtrise des armements, réaffirmant que seuls les membres des forces régulières devaient être autorisés à porter, acquérir ou stocker des armes ou des munitions.

Par la suite, le second Vice-Président a effectué au Darfour une tournée de sensibilisation suivie d'initiatives dans les différents États dirigés par les Walis. Les réactions à la campagne de collecte des armes au Darfour varient, car l'opposition, les mouvements non signataires et certaines tribus et milices doutent des intentions du Gouvernement, et d'autres, comme le chef de la milice arabe Musa Hilal, sont catégoriquement opposés à ce processus.

Entre-temps, concernant la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour, peu de progrès ont été faits, en particulier sur les questions en suspens qui sont fondamentales pour une paix durable au Darfour, telles que des solutions durables au déplacement, à l'administration des biens fonciers, de l'eau et d'autres ressources rares, et la question des milices armées. La MINUAD continue de mobiliser le reste des commissions et des fonds créés en application du Document de Doha pour la paix au Darfour, mais leur manque de capacités et de présence au Darfour continue de poser problème.

Les efforts déployés par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, avec l'appui de la MINUAD, pour parvenir à un accord de cessation des hostilités et à une reprise des négociations directes dans l'objectif de conclure un accord de paix inclusif qui mette fin au conflit, n'ont toujours pas abouti. À la suite de mes discussions à Paris avec Abdul Wahid, Minni Minawi et Gibril Ibrahim, j'ai adressé aux parties un rapport détaillant l'état d'avancement du processus de médiation, en particulier l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations sur la cessation des hostilités.

Les divers mouvements insistent sur un enchaînement ordonné des négociations depuis la cessation des hostilités jusqu'aux discussions sur la question controversée du Document de Doha pour la paix

au Darfour. Le Gouvernement, pour sa part, demande des négociations fondées sur le Document et souhaite que les pourparlers aient lieu à Doha. Abdul Wahid maintient son refus de rejoindre le processus de paix. Alors que nous continuerons de dialoguer avec les deux parties en vue de sortir de cette impasse, nous appelons le Conseil et ceux qui ont de l'influence sur les parties à leur souligner l'importance d'un règlement politique et à les engager à s'abstenir d'aggraver la souffrance de ceux-là mêmes qu'elles prétendent représenter.

Bien que les chiffres n'aient pu être confirmés, des déplacements ont été signalés à la suite des affrontements entre le Gouvernement soudanais et l'ALS-MM au Darfour septentrional en mai et en juin. Les déplacés continuent d'avoir au quotidien besoin de protection et d'une aide humanitaire. Il est urgent que le Gouvernement soudanais, avec l'appui de la communauté internationale, trouve des solutions durables qui permettraient aux déplacés de regagner leur foyer de leur plein gré.

La coopération du Gouvernement soudanais s'est sensiblement améliorée. L'espace humanitaire s'est encore amélioré, et des partenaires ont indiqué que leurs déplacements dans la région du Darfour étaient approuvés plus rapidement et moins fréquemment refusés. Par ailleurs, le nombre de restrictions imposées aux déplacements de la MINUAD reste en baisse. La MINUAD reste déterminée à travailler avec les autorités gouvernementales pour venir à bout des dernières difficultés d'accès.

La délivrance des visas et l'habilitation du matériel indispensable continuent de s'améliorer. Toutefois, la Mission attend toujours la délivrance de visas pour les fonctionnaires travaillant dans le domaine des droits de l'homme. Le volume des cargaisons retenues est aujourd'hui cinq fois moins élevé qu'à la même époque l'année dernière.

La coopération du Gouvernement pour la restructuration de la MINUAD, en particulier pour la création d'une base opérationnelle temporaire à Golo, est prioritaire.

Pour terminer, je tiens, au nom de la MINUAD, à remercier le Conseil de l'appui que nous continuons de recevoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Mamabolo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Bermúdez (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour et Chef de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), M. Jeremiah Mamabolo, de sa présentation du rapport du Secrétaire général (S/2017/746).

L'Uruguay voudrait appeler l'attention sur une observation figurant dans le rapport, à savoir que malgré la diminution du nombre d'affrontements armés entre le Gouvernement soudanais et les forces rebelles, la situation en matière de sécurité et de droits de l'homme au Darfour demeure instable. Il convient également de noter que les conflits intercommunautaires demeurent l'une des principales sources de violence au Darfour, conflits qui sont étroitement liés aux causes profondes du conflit et qui sont exacerbés par les milices armées, ainsi que par la prolifération des armes au sein de la population civile et par le fait que les institutions garantes de l'état de droit ne sont pas encore en mesure de relever efficacement ces défis.

Ma délégation estime qu'il est essentiel que le Gouvernement soudanais et les mouvements armés honorent leurs déclarations unilatérales sur la cessation des hostilités et passent à l'étape suivante du processus de paix, facilité par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine avec l'aide de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud et du Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour. Des progrès en la matière permettraient de créer les conditions nécessaires pour s'attaquer efficacement aux causes profondes du conflit, telles que les conflits intercommunautaires, et faciliteraient le retour dans leurs foyers, en toute sécurité, de plus de 2 millions de déplacés au Darfour.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, la restructuration de la MINUAD prévue dans la résolution 2363 (2017) a progressé. Comme nous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises, la coopération du Gouvernement soudanais avec le Conseil et la MINUAD est indispensable que cette transition s'effectue sans heurts. Nous prenons note du fait que le climat général dans lequel œuvrent les membres du personnel de la MINUAD continue de s'améliorer, le nombre d'actes criminels les visant et les restrictions imposées à leurs déplacements diminuant.

Néanmoins, la Mission se heurte toujours à des difficultés logistiques qui continuent d'entraver ses activités, y compris les retards accusés dans la délivrance des visas, en particulier pour les membres du personnel œuvrant dans le domaine des droits de l'homme dans cette zone. À cet égard, nous invitons le Gouvernement soudanais à prendre rapidement des mesures pour lever les obstacles qui entravent encore les opérations et à remplir ses obligations en la matière, en conservant l'attitude positive qui a caractérisé la procédure d'examen de la MINUAD. Par ailleurs, même si la Mission est en train de réduire ses effectifs, nous sommes conscients du rôle important et toujours nécessaire qu'elle joue en matière de protection des civils, par exemple en assurant le suivi en ce qui concerne les violations des droits de l'homme, en menant des patrouilles quotidiennes et en appuyant les activités de médiation relatives aux conflits intercommunautaires.

Pour terminer, qu'il me soit permis, au nom de l'Uruguay, de remercier tout le personnel de la MINUAD, l'équipe de pays des Nations Unies et les travailleurs humanitaires qui continuent d'œuvrer sans relâche, souvent dans des conditions difficiles, en faveur de l'instauration d'une paix durable au Darfour.

M. Llorenty Solíz (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Ma délégation tient à remercier le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour, M. Jeremiah Mamabolo, de nous avoir présenté des informations à jour sur la situation au Darfour et sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Document de Doha pour la paix au Darfour.

Comme nous l'avons indiqué ces derniers mois, nous voudrions souligner le fait que les affrontements entre le Gouvernement soudanais et les groupes rebelles ont sensiblement diminué par rapport aux années précédentes. Même s'il y a eu des conflits intercommunautaires, leur règlement a trait aux causes profondes du conflit. Un respect strict des déclarations unilatérales de cessez-le-feu par le Gouvernement et les groupes armés a permis de faire avancer le processus de paix, facilité par le Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine, l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Soudan et le Soudan du Sud et le Représentant spécial conjoint UA-ONU pour le Darfour au prix d'efforts considérables.

Ce calme relatif découlant de la cessation des hostilités doit conduire au renforcement des processus politiques en faveur de la paix au Darfour. Le dialogue national a également permis de faire avancer la réforme

de la gouvernance avec la participation de plusieurs partis politiques. Il est essentiel que les nouvelles structures issues du dialogue se concentrent sur la mise en œuvre du Document de Doha. Cependant, il importe de surmonter les différences d'opinion quant aux dispositions de ce Document. L'application des dispositions du Document de Doha permettra d'aborder des questions fondamentales, notamment l'adoption de la loi foncière. Ce Document prévoit également un cessez-le-feu définitif avec les mouvements armés et le désarmement des civils et des milices, qui sont des conditions *sine qua non* pour parvenir à une paix stable et durable au Darfour. Par conséquent, nous appelons les mouvements non signataires du Document de Doha à revenir à la table des négociations et à faire avancer le processus politique, qui est le seul moyen de régler le conflit au Soudan.

En ce qui concerne les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations figurant dans la résolution 2363 (2017), que nous avons adoptée il y a quelques mois, nous estimons qu'il est essentiel de garantir la présence de l'État et de renforcer les institutions et la police dans les territoires d'où la MINUAD va se retirer. Pour mener à bien les processus de réintégration et fournir des garanties de sécurité à la population civile, il faut que le Gouvernement, l'équipe de pays des Nations Unies et la MINUAD coordonnent leurs activités constamment et en faisant preuve de souplesse.

Nous nous félicitons également des efforts déployés par le Gouvernement pour renforcer les institutions judiciaires, une mesure essentielle pour que les processus de réconciliation et les efforts de lutte contre l'impunité soient couronnés de succès. Dans le même ordre d'idées, nous estimons que la campagne du Gouvernement visant à collecter des armes illégales et des véhicules non enregistrés dans la région du Darfour est une mesure positive qu'il convient de saluer, en dépit des difficultés y relatives. La communauté internationale doit appuyer ces mesures gouvernementales, qui vont dans le sens du processus de consolidation de la paix mené par l'ONU.

En plus des défis que je viens de mentionner, la situation humanitaire des personnes déplacées à l'intérieur du pays demeure préoccupante. Bien qu'il n'y ait pas eu de déplacements de populations importants cette année, des millions de personnes déplacées sont toujours exposées à différentes formes de violence, dont les femmes et les enfants sont les principales victimes.

Nous espérons que des progrès seront réalisés en ce qui concerne le plan de réinstallation volontaire des déplacés. Cette situation est exacerbée par les conséquences des intempéries, comme les inondations dans le camp de Kalma, ainsi que par des épidémies qui ont fait beaucoup de morts depuis juin. Nous sommes convaincus que le Gouvernement, comme il l'a démontré durant cette période, apportera à la MINUAD l'appui nécessaire qu'elle puisse s'acquitter de son mandat en toute liberté, en garantissant l'accès aux agents humanitaires afin qu'ils puissent venir en aide aux personnes touchées.

Enfin, nous sommes conscients que cette nouvelle phase s'accompagne de nombreux défis pour la MINUAD et nous tenons à saluer le travail accompli par la Mission au Soudan ces 10 dernières années. Les efforts et le dévouement des membres du personnel de la MINUAD dans cette quête de la paix constituent l'une des tâches les plus nobles et les plus difficiles au monde, et nous les en remercions.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous adresser, Monsieur le Président, mes félicitations les plus chaleureuses pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je vous souhaite plein succès. Je tiens également à remercier le Représentant permanent de la République arabe d'Égypte, qui a dirigé avec beaucoup de succès les travaux du Conseil au cours du mois d'août. Enfin, je voudrais remercier le Secrétaire général du rapport (S/2017/746) présenté en son nom au Conseil. Je remercie aussi le Représentant spécial conjoint Union africaine-Nations Unies pour le Darfour, l'Ambassadeur Mamabolo, de sa présentation, ainsi que de sa collaboration et de sa sincérité jamais démentie.

Je voudrais en outre me féliciter des résultats de la vingt-et-unième réunion consultative tenue la semaine dernière entre l'Union africaine et l'ONU dans votre pays, Monsieur le Président. Cette réunion a réaffirmé le caractère central du partenariat stratégique entre l'Union africaine et les Nations Unies et appelé à son renforcement et à son approfondissement aux fins de l'instauration de la paix et la sécurité dans notre continent-mère. En effet, le partenariat entre les deux organisations par le biais de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) est un exemple vivant de cette dynamique que nous voulons appuyer et renforcer, surtout dans ses axes renforcement des capacités africaines, alerte rapide, prévention et

règlement des conflits, reconstruction, et financement adéquat des missions africaines d'appui à la paix.

Les cinq États du Darfour ont vu au cours de cette dernière période une convergence et une mobilisation considérables de tous les segments de la population et de l'ensemble des institutions en faveur de la consolidation des bases de la stabilité et de la paix qui ont été jetées ces derniers temps grâce aux efforts du Gouvernement soudanais et de l'ONU, notamment la MINUAD. C'est cette convergence et cette mobilisation qui ont permis que la stabilité et la sécurité s'instaurent partout au Darfour, surtout après que les groupes rebelles ont été battus et forcés de quitter le Darfour et le Soudan afin que chacun puisse s'attacher à la mise en œuvre des projets de développement et à la réconciliation des communautés, afin de permettre au Darfour d'entreprendre des actions positives et de contribuer à la construction du nouveau Soudan.

Comme le Conseil le sait, le Président de la République, M. Omar Hassan Al-Bashir, a fait part de la volonté du Gouvernement de lancer une campagne de collecte des armes détenues par les Darfouriens. La campagne a été lancée sous l'égide et la supervision du Vice-Président de la République, M. Hassabo Mohamed Abderrahmane, en application du programme national de désarmement par étapes : d'abord remise des armes à titre volontaire grâce à la sensibilisation, puis application dans toute sa rigueur de la loi sur les armes et les munitions, l'une des plus anciennes au Soudan, aux récalcitrants. Les premiers rapports indiquent que la campagne se déroule sans entraves jusqu'à présent. Le Conseil sait que la collecte, le marquage, la mise sous scellés et la destruction des armes est une opération coûteuse qui requiert d'importants moyens techniques. C'est pourquoi nous avons demandé à la communauté internationale de nous aider à exécuter ce programme très important en vue d'instaurer la paix et la stabilité. Comme le Conseil le sait aussi, la possession d'armes par les civils constitue un des moteurs du conflit et c'est pourquoi nous demandons encore une fois à la communauté internationale de nous fournir l'aide requise pour mettre en œuvre et mener à terme cette campagne dont bénéficiera tout le Soudan et non seulement le Darfour.

De même, les mesures qu'envisagent de prendre le Gouvernement soudanais avec les pays frères et voisins pour endiguer les flux d'armes à travers les frontières sont très importantes et requièrent elles aussi un appui et un suivi de la part de la communauté internationale.

Suite à l'adoption de la résolution 2363 (2017), par laquelle le Conseil a adopté les recommandations formulées par le Secrétaire général et le Président de la Commission de l'Union africaine sur la reconfiguration de la MINUAD et la réduction de ses effectifs actuels dans les cinq États du Darfour, le Gouvernement soudanais s'est engagé de nouveau à coopérer et à coordonner ses activités avec la MINUAD dans la mise en œuvre de toutes les dispositions de la résolution.

La première étape a consisté à fermer trois positions; 11 autres doivent l'être d'ici la fin de l'année. Le début du retrait des forces de la MINUAD des États du Darfour et la fermeture des positions qu'elle y occupait envoient des signes positifs qui donnent à croire que la communauté veut voir la situation au Darfour retourner à la normale et la sécurité y régner, ce que reflètent l'augmentation du nombre de personnes retournant à leurs villages et la décision de nombreux chefs rebelles de se rallier au processus de paix. Des consultations et des contacts se poursuivent à différents niveaux pour convaincre tous les autres chefs rebelles de rejoindre eux aussi le processus. Nous ne pouvons ici que saluer les efforts que déploient notamment le Président du Groupe de mise en œuvre de haut niveau de l'Union africaine et le Représentant spécial conjoint, M. Mamabolo, pour convaincre les chefs des mouvements armés de revenir à la table de négociations et de reprendre le dialogue.

La nouvelle situation politique au Darfour où s'est ouverte aujourd'hui une nouvelle ère appelle logiquement à envisager la levée des sanctions imposées depuis 12 ans au Soudan, en application de la résolution 1591 (2005). Nous sommes à cet effet ouverts à toute idée que voudrait bien présenter le Conseil et le Département des opérations de maintien de la paix à cet égard.

Comme nous l'avons toujours dit, le Document de Doha pour la paix au Darfour - qui propose des solutions globales aux causes profondes de la crise qui y a éclaté - reste le seul moyen d'instaurer une paix durable au Darfour. Bien qu'il ait été rejeté par certains chefs rebelles, plus de 85 % des dispositions et points qui y sont contenus ont été mis en œuvre jusqu'à présent. Le travail se poursuit pour appliquer les dispositions restantes afin d'instaurer une paix durable au Darfour et dans l'ensemble du Soudan.

Les efforts faits par le Qatar pour aider au relèvement du Darfour, notamment en réhabilitant les villages détruits et en lançant des projets de développement afin d'encourager les retours volontaires,

ont beaucoup contribué à la situation qui y prévaut actuellement, outre ceux faits par de nombreux autres pays amis et frères, notamment la Chine, le Japon, la Turquie et la Ligue des États arabes. Le Gouvernement soudanais attend de la communauté internationale qu'elle aide pour sa part à parachever la mise en œuvre des dispositions restantes du Document et qu'elle persuade les parties non signataires de se joindre rapidement au processus de paix. Ainsi, les hostilités prendront fin et nous pourrons alors mettre en œuvre les programmes de retours volontaires des déplacés et des réfugiés, les programmes de désarmement, démobilisation et réintégration, réaliser la réconciliation entre les tribus, et nous attaquer aux causes profondes de la crise en mettant en œuvre une stratégie de développement économique et social durable au Darfour.

Enfin, la délégation de mon pays remercie la MINUAD pour le travail qu'elle effectue dans différents domaines et pour tous les sacrifices consentis par les soldats de la paix ces dernières années. Elle remercie aussi les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police, et réaffirme que le Gouvernement soudanais est disposé à coopérer avec l'ensemble des partenaires régionaux et internationaux sur tout ce qui a trait à la MINUAD, et ce jusqu'à son retrait total de mon pays – ce qui signifierait que cette très importante opération de l'ONU a mené à bien sa mission.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 20.